

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

Rapport de la délégation parlementaire canadienne de la

- I. Mission parlementaire dans le pays devant succéder
à la présidence du Conseil de l'Union européenne**
- II. Quatrième partie de la Session ordinaire de 2008 de
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

Association parlementaire Canada-Europe

**Prague, République tchèque et Strasbourg, France
du 25 septembre au 3 octobre 2008**

Rapport

Les honorables sénateurs Yoine Goldstein et Marcel Prud'homme ont représenté l'Association parlementaire Canada-Europe aux réunions tenues à Prague (République tchèque) au sujet de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne (UE) et à la quatrième partie de la Session ordinaire de 2008 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), à Strasbourg (France). Ils étaient accompagnés par le secrétaire de l'Association, Philippe Méla, et par le conseiller Marcus Pistor. Son Excellence Michael Calcott, ambassadeur du Canada auprès de la République tchèque, a mis la délégation au courant des préparatifs faits par celle-ci en vue d'assumer la présidence du Conseil de l'UE et des faits nouveaux récents de la politique tchèque. François LaRoche, observateur permanent adjoint du Canada au Conseil de l'Europe, s'est joint aux délégués à Strasbourg et les a mis au courant des faits nouveaux récents au Conseil et de la part prise par le Canada à ceux-ci.

I. MISSION PARLEMENTAIRE AU PAYS DEVANT SUCCÉDER À LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

A. Contexte

Depuis 2002, l'Association parlementaire Canada-Europe envoie des délégations dans la plupart des pays qui occupent par rotation la présidence du Conseil de l'Union européenne (ci-après : la présidence de l'UE)¹. Depuis 2005, ces visites ont été effectuées au cours des mois précédant l'accession d'un pays à la présidence de l'UE, lorsque le programme de son mandat semestriel est encore en cours d'élaboration. Par exemple, en septembre 2007, une délégation s'est rendue en Slovénie, pays qui a occupé la présidence de l'UE pendant la première moitié de 2008, et, en juin 2008, une autre délégation s'est rendue en France, celle-ci ayant assuré la présidence de juillet à décembre 2008. La République tchèque a assumé cette fonction en janvier pour la première moitié de 2009. Elle sera suivie de la Suède (juillet-décembre 2009) et de l'Espagne (janvier-juin 2010). Les programmes des visites comprennent des réunions de haut niveau avec des parlementaires, des fonctionnaires et des experts. Ces réunions portent principalement sur la prochaine présidence de l'UE et sur les relations entre le Canada et l'UE. Vu le rôle important joué par les pays qui assument la

¹ « Le Conseil de l'Union européenne [...] est la principale instance décisionnelle de l'Union européenne. Il se réunit au niveau des ministres des États membres et constitue ainsi l'institution de représentation des États membres. [...] Le Conseil siège en différentes formations (neuf au total) au sein desquelles se réunissent les ministres compétents des États membres : Affaires générales et relations extérieures; Affaires économiques et financières; Emploi, politique sociale, santé et consommateurs; Compétitivité; Coopération dans le domaine de justice et d'affaires intérieures (JAI); Transports, télécommunications et énergie; Agriculture et pêche; Environnement; Éducation, jeunesse et culture.

Chaque pays de l'Union européenne exerce la présidence du Conseil, par rotation, pour une durée de six mois. [...] Les décisions du Conseil sont préparées par le Comité des représentants permanents des États membres (Coreper), assisté de groupes de travail composés de fonctionnaires des administrations nationales.

Le Conseil exerce, avec le Parlement, les fonctions législatives et budgétaires. Il constitue par ailleurs l'institution principale pour prendre les décisions en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi que de coordination des politiques économiques (approche intergouvernementale). Il est également titulaire du pouvoir exécutif, qu'il délègue généralement à la Commission. Dans la grande majorité des cas, le Conseil décide sur proposition de la Commission européenne, en codécision avec le Parlement européen. En fonction des domaines, il statue à la majorité simple, à la majorité qualifiée ou à l'unanimité, même si la majorité qualifiée est plus largement utilisée (agriculture, marché unique, environnement, transports, emploi, santé, etc.). » http://europa.eu/scadplus/glossary/index_fr.htm.

présidence dans la définition du programme des relations extérieures de l'UE et la participation croissante des parlements nationaux au système d'élaboration des politiques de l'organisation, ces réunions fournissent aux parlementaires canadiens une occasion idéale de sensibiliser les pays hôtes aux positions du Canada sur des questions clés, et de se renseigner sur les débats et faits nouveaux en matière de politiques au sein de l'UE. Le programme inclut en outre habituellement des réunions sur les relations bilatérales entre le Canada et le pays hôte, ainsi que des points sur les questions stratégiques d'importance particulière pour le pays qui s'apprête à assumer la présidence.

B. Programme et résumé des discussions

Réunion conjointe avec M. Jiří Šneberger, vice-président du Sénat, et M. Luděk Sefzig (ODS), président de la Commission sénatoriale des affaires de l'Union européenne

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation, M. Šneberger a donné un aperçu des préparatifs faits par la République tchèque en vue d'assumer prochainement la présidence de l'UE, dont le thème central sera « une Europe sans barrières ». Plus précisément, son pays entend préconiser la réduction ou l'élimination des barrières à l'intégration économique, à la circulation des personnes et à une coopération et une intégration plus étroites en matière de culture et d'éducation. Il a par ailleurs signalé que la résolution des questions en suspens concernant la ratification du traité de réforme de l'UE (Traité de Lisbonne), qui a été rejeté par les électeurs irlandais en juin 2008 et qui n'a pas été ratifié par la République tchèque, constituerait un défi majeur pour son gouvernement².

Le sénateur Goldstein a examiné les enjeux essentiels des relations entre le Canada et l'UE, dont le renforcement possible du partenariat économique, et il a exprimé son admiration pour la réussite de la République tchèque à créer un système politique démocratique et une économie de marché à la suite d'une longue période de régimes répressifs. M. Sefzig a ensuite donné des détails sur les priorités de son pays pour la présidence de l'UE et souligné en particulier l'importance du pilier économique de l'UE pour la République tchèque et pour les autres pays en transition de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Il a affirmé qu'une intégration économique plus étroite en Europe doit être liée au renforcement de la coopération économique avec d'autres régions, dont l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, M. Šneberger a fait remarquer que la crise financière et économique mondiale croissante pourrait devenir la question qui dominera la présidence de l'UE par son pays et que cela pourrait avoir des répercussions importantes sur l'évolution de l'UE. Cela a suscité une discussion plus générale des origines de la crise financière et des réformes à apporter au système de réglementation des marchés financiers.

² En 2007, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont signé un nouveau traité (appelé Traité de Lisbonne) qui, s'il était ratifié, modifierait de façon importante les institutions de l'UE et les rôles respectifs du PE et des parlements nationaux. Pour entrer en vigueur, ce traité doit être ratifié par la totalité des 27 États membres de l'UE. Vingt-trois pays l'ont déjà ratifié (en date de janvier 2009). Les parlements de la Pologne et de l'Allemagne l'ont approuvé, mais les présidents polonais et allemand n'ont pas encore signé les instruments de ratification.

Le sénateur Prud'homme a soulevé la question de l'appui de la République tchèque pour le projet américain de déploiement d'éléments d'un système de défense antimissiles en Europe (plus précisément en Pologne et en République tchèque) et signalé que cela pourrait mener à une nouvelle course à l'armement en Europe. M. Šneberger a expliqué qu'il s'agit là d'une question difficile et délicate, en particulier en raison de l'expérience d'un régime communiste parrainé par les Soviétiques connue par son pays, ainsi que de sa situation géostratégique en Europe centrale et de l'expérience de la guerre et de l'occupation qui en a résulté. Dans ce contexte, la priorité de la République tchèque doit être d'assurer son indépendance, et l'on considère comme essentiel à l'atteinte de ce but de maintenir la présence des États-Unis en Europe centrale tout en leur fournissant des garanties de sécurité. Dans le même sens, M. Sefzig a signalé que la base radar américaine serait purement défensive et ne menace par conséquent pas la Russie, et qu'elle devrait plutôt être considérée comme une façon de contrecarrer les efforts déployés par les Russes pour affirmer leur influence sur les pays de la région.

Réunion avec la commission des affaires européennes de la Chambre des députés

La délégation a ensuite rencontré des membres de la commission des affaires européennes de la Chambre des députés, dont M. Petr Krill (vice-président), M^{me} Gabriela Kalábková (vice-présidente), M^{me} Soňa Marková (vice-présidente), M. Jozef Kochan (membre), et M. Pavel Vanoušek (membre). M. Petr Bratský, chef du Groupe d'amitié parlementaire République tchèque-Canada, participait également à cette réunion. Dans ses remarques d'ouverture, M. Krill a mentionné que les relations bilatérales entre la République tchèque et le Canada sont exemptes de problèmes, en partie grâce aux excellents rapports qui existent entre parlementaires, et il a exprimé sa reconnaissance pour le travail accompli par la Fédération canadienne des municipalités dans son pays. La discussion qui a suivi a porté sur le Sommet Canada-UE d'octobre 2008, en particulier sur le renforcement du partenariat économique, mais aussi sur le besoin d'une coopération étroite pour résoudre des difficultés communes dans des domaines comme ceux de l'énergie, de la sécurité énergétique et de la protection de l'environnement.

Les membres de la commission ont ensuite traité des priorités tchèques pour la présidence de l'UE. Outre la promotion de l'intégration économique sous le thème central d'« une Europe sans barrières », ils ont parlé de la sécurité énergétique, des changements climatiques, de l'élargissement de l'UE (en particulier en ce qui concerne la Croatie), et des migrations. En réponse à une question au sujet des obstacles à la ratification du Traité de Lisbonne par la République tchèque, M. Krill et ses collègues ont expliqué que la Cour constitutionnelle avait été appelée à se prononcer sur la question de savoir si ce traité est conforme à la Constitution du pays, et il a exprimé l'espoir qu'il pourrait être ratifié par le Parlement peu après une décision positive. (En novembre 2008, la Cour a déclaré que le traité est compatible avec la Constitution.) Les participants ont en outre discuté des relations de l'UE avec la Turquie et du système de défense antimissiles américain. Sur ce dernier point, certains membres de la commission ont exprimé leur opposition à l'installation d'éléments du système dans leur

pays, car ils doutent qu'il soit efficace pour combattre les menaces en provenance d'États voyous et ils s'inquiètent des conséquences négatives que cela pourrait avoir sur la sécurité de la République tchèque. D'autres se sont déclarés en faveur du système et ont souligné en particulier le besoin de maintenir l'engagement des États-Unis à l'égard de la sécurité de l'Europe, les menaces émergentes en provenance des pays qui mettent au point des armes de destruction massive et, par-dessus tout, la situation géopolitique précaire de la République tchèque en Europe centrale. Les délégués canadiens ont donné à leur tour un aperçu du débat canadien sur la défense antimissiles balistiques.

Réunion avec Miroslava Němcová, vice-présidente de la Chambre des députés

M^{me} Němcová et les délégués canadiens ont noté l'importance des contacts et des visites parlementaires pour les relations entre la République tchèque et le Canada. M^{me} Němcová a ensuite donné un aperçu du système politique de son pays et des faits nouveaux récents qui y sont survenus, et elle a expliqué plusieurs éléments clés du programme du gouvernement, soit la défense antimissiles balistiques, la politique fiscale dans le contexte de l'intégration possible dans l'eurozone, les soins de santé, et la réforme des pensions. La discussion s'est ensuite orientée vers la participation politique, en particulier les taux décroissants de participation aux élections au Canada et en République tchèque. Le sénateur Goldstein a exposé les faits nouveaux récents au Canada, notamment les défis présentés à un gouvernement minoritaire, et abordé les questions relatives aux relations transatlantiques à la lumière du Sommet Canada-UE d'octobre 2008. Enfin, le sénateur Prud'homme a demandé à la vice-présidente de donner des précisions sur ses opinions touchant la défense antimissiles, plus particulièrement ses répercussions sur les relations avec la Russie. M^{me} Němcová a répondu qu'il faut prendre très au sérieux les préoccupations relatives aux politiques de la Russie à l'égard de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est pour deux raisons. Premièrement les politiques de la Russie, en particulier à l'égard des anciennes républiques soviétiques (Géorgie, États baltes) indiquent qu'elle n'a pas accepté leur indépendance. Deuxièmement, le système politique russe ne s'oriente pas vers une démocratie libérale : il semble plutôt être en train de devenir plus autoritaire.

Réunion avec M. Marek Mora, vice-premier ministre adjoint pour les affaires européennes

M. Mora a tout d'abord exposé son rôle au sein du gouvernement tchèque à titre de coordonnateur des politiques européennes, et il a expliqué les priorités de son pays pour la présidence de l'UE dans le contexte de plusieurs grandes questions auxquelles la présidence tchèque est confrontée. Premièrement, celle-ci devra faire face à la crise économique mondiale croissante, une bonne partie de l'Europe étant actuellement en récession. Sur ce point, il existe des différences importantes entre les approches plus étatiques, par exemple celle de la France, et les conceptions de la politique économique plus axées sur le marché. Ces dernières sont partagées par la République tchèque, qui aimerait que l'on apporte des réformes importantes aux politiques économiques de l'UE en général, et à la politique agricole commune (PAC) en

particulier. Deuxièmement, l'UE doit traiter un programme législatif considérable avant les élections au Parlement européen, en juin 2009; la dernière séance du Parlement se tiendra au début de mai. Troisièmement, l'expiration prochaine du mandat de la Commission européenne actuelle, principal organe exécutif de l'UE, qui est chargée de rédiger les politiques et les lois et d'appliquer les politiques de l'UE, fera qu'il sera plus difficile de résoudre les questions stratégiques clés. Quatrièmement, les élections au Parlement européen auront aussi une incidence sur la politique intérieure de la République tchèque. Toutes ces questions influenceront beaucoup sur la capacité du pays de poursuivre ses priorités pour la présidence de l'UE et de coordonner les réponses de l'organisation aux défis émergents.

En ce qui touche les priorités de la présidence tchèque, M. Mora a mis l'accent sur trois points. Le premier est le renforcement de la compétitivité dans le contexte du programme de réforme économique de Lisbonne. Il a souligné la nécessité de se concentrer sur la recherche et le développement (R-D), sur l'éducation et l'innovation – en particulier de réaffecter des ressources de la PAC à la R-D – et de réduire les barrières à l'intégration économique. Deuxièmement, en ce qui concerne l'énergie et les changements climatiques, il a expliqué le besoin d'adopter des projets de loi pour assurer la réalisation des objectifs stratégiques globaux convenus par les dirigeants de l'UE et élaborés pendant le mandat français à la présidence. À cela se rattachent la question de la sécurité énergétique et les préoccupations relatives à la sûreté de l'approvisionnement en gaz et en pétrole dans le contexte des tensions entre la Russie et l'Ukraine et du conflit entre la Russie et la Géorgie. Troisièmement, M. Mora a examiné les relations extérieures de l'UE, dont les relations transatlantiques et les politiques à l'égard des Balkans occidentaux et du voisinage oriental de l'UE (Russie, Ukraine, Géorgie, Bélarus et Moldavie). Il a fait mention de la visite prochaine de la gouverneure générale du Canada à Prague et affirmé que les relations bilatérales avec le Canada devraient viser à produire des résultats concrets. En ce qui concerne le renforcement possible du partenariat économique avec le Canada, M. Mora a dit aux délégués que la volonté politique d'aller de l'avant existera lorsque son pays occupera la présidence de l'UE. L'immigration et la ratification du Traité de Lisbonne ont été au nombre des autres sujets abordés.

Réunion à l'EUROPEUM Institute for European Policy

La réunion avec M. Tomáš Weiss et M^{me} Věra Řiháčková, chercheurs attachés à EUROPEUM, « groupe de réflexion qui mène des activités en matière de programmes, de projets, de publication et de formation liées au processus d'intégration européenne »³ [traduction], a permis à la délégation d'approfondir les questions examinées avec les parlementaires et les représentants du gouvernement. La première partie de la discussion a porté sur l'élargissement de l'UE, M. Weiss signalant qu'il s'est agi de la décision de politique étrangère la plus réussie de l'UE parce qu'elle a donné à l'organisation le rôle principal pour assurer la stabilité politique, la transformation économique et le développement démocratique dans la région, d'abord en Europe du Sud et, depuis le début des années 1990, en Europe centrale et en

³ <http://www.europeum.org/index.php?&lang=en>.

Europe de l'Est. Il a traité des obstacles à l'adhésion de la Turquie et de l'Ukraine et des autres formes de participation qui ne supposent pas qu'un État soit membre de l'UE. La discussion s'est ensuite orientée vers la politique tchèque à l'égard de Cuba, qui constitue une priorité pour le gouvernement, tout comme elle l'était pour l'ancien président V. Havel. Vu l'importance attachée depuis longtemps par l'UE à la transition démocratique et l'expérience de la République tchèque à cet égard, il affirme que Cuba constitue un centre d'intérêt naturel de la politique étrangère. On a ensuite examiné la stratégie de l'UE en matière de sécurité et les relations transatlantiques. Les délégués canadiens ont enfin soulevé la question de la défense antimissiles et des relations de la République tchèque avec la Russie. M^{me} Řiháčková et M. Weiss ont affirmé qu'il faut comprendre l'approche de leur pays à l'égard de la Russie et de la défense antimissiles comme un produit de l'histoire et de la politique intérieure tchèques. Le soutien politique ferme qui existe pour le maintien des États-Unis dans l'appareil de sécurité de l'Europe, ont-ils fait remarquer, est l'une des principales raisons pour lesquelles la République tchèque appuie le système de défense antimissiles des États-Unis.

Réunion avec M. Tomáš Pojar, premier sous-ministre des Affaires étrangères, et M. Karel Žbrakovský, ambassadeur désigné de la République tchèque au Canada

La réunion, à laquelle participaient plusieurs autres hauts fonctionnaires, a débuté par un examen du thème central de la présidence tchèque pour l'UE, « une Europe sans barrières », M. Pojar développant les questions de la circulation plus libre des personnes et d'une plus grande intégration du marché de l'énergie dans le contexte de la récession imminente. En ce qui touche les priorités de son gouvernement pour la présidence de l'UE, M. Pojar et ses fonctionnaires ont réitéré nombre des mêmes opinions que les interlocuteurs précédents. Cette réunion a en outre permis d'examiner plus en détail les relations entre le Canada et la République tchèque et les relations entre le Canada et l'UE, les délégués canadiens signalant l'importance d'un renforcement possible du partenariat économique qui inclurait une coopération plus étroite en sciences et technologie et dans d'autres domaines. Sur la question de la ratification du Traité de Lisbonne, le sous-ministre a expliqué le point de vue des nouveaux membres de l'UE qui ne partagent pas pleinement l'avis selon lequel celle-ci doit faire l'objet d'une réforme institutionnelle majeure. Ils auraient préféré que la réforme soit effectuée par petites étapes destinées à assurer le fonctionnement plus fluide et plus efficace des institutions existantes. Il existe par ailleurs une résistance importante à la réduction du rôle des gouvernements et des parlements nationaux auprès des institutions de l'UE dans les pays qui ne sont parvenus que récemment à la souveraineté et/ou à la gouvernance démocratique.

En ce qui concerne la défense antimissiles balistiques, M. Pojar a affirmé qu'il faut comprendre la position de son gouvernement dans le contexte des faits suivants : obligation à la fois morale et historique envers les États-Unis du fait de leur appui pour la transition démocratique en Europe centrale; nécessité de se préparer à faire face aux menaces émergentes de pays qui mettent au point des armes de destruction massive ou acquièrent les moyens de les produire et de les transporter; situation géopolitique de la République tchèque entre la Russie et l'Allemagne et besoin connexe d'ancrer les

États-Unis dans l'appareil de sécurité de l'Europe, d'où la primauté de l'OTAN pour les intérêts tchèques en matière de sécurité; enfin, l'approche russe de la politique étrangère, qui repose sur les sphères d'influence. M. Pojar a par ailleurs abordé les enjeux de politique étrangère fondamentaux qui occuperont la présidence tchèque de l'UE, dont les relations économiques et politiques transatlantiques et la mission internationale en Afghanistan sous la nouvelle administration américaine.

Autres éléments du programme

Outre ces réunions, la délégation canadienne a participé à des déjeuners de travail et à un dîner de travail donnés respectivement par M. Jan Hamáček, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, et par l'ambassadeur du Canada, M. Michael Calcott. À ces occasions, ils ont rencontré le député Tomáš Dub, vice-président de la commission des affaires étrangères, et le député Petr Wolf; M. Jaroslav Šedivý, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ambassadeur auprès de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale; M. Radomír Špok, directeur exécutif de l'EUROPEUM Institute for European Policy; M. Vít Beneš, chercheur attaché à l'Institute of International Relations, ainsi que les ambassadeurs du Danemark, des Pays-Bas, de la Slovaquie et de la Suède auprès de la République tchèque. Ces réunions leur ont permis de pousser et d'approfondir l'examen d'un grand nombre de questions, dont les préparatifs faits en vue de la présidence tchèque de l'UE, les relations bilatérales entre le Canada et la République tchèque, les relations entre le Canada et l'UE, l'avenir de l'OTAN, ainsi que la politique intérieure et la politique étrangère tchèques. Enfin, la délégation a participé à une réunion de la Chambre de commerce du Canada en République tchèque avec M. Karel Žebrakovský, ambassadeur désigné auprès du Canada. Les discussions ont alors porté sur les relations commerciales et sur une coopération plus étroite dans le domaine des sciences et de la technologie.

La délégation canadienne est des plus reconnaissante envers l'ambassade du Canada à Prague pour son excellent travail de préparation et d'exécution du programme.

II. QUATRIÈME PARTIE DE LA SESSION ORDINAIRE DE 2008 DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

A. Contexte : le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est un organisme intergouvernemental qui poursuit les buts suivants :

- défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité;
- rechercher des solutions communes aux problèmes de société, tels que discrimination envers les minorités, xénophobie, intolérance, bioéthique

et clonage, terrorisme, trafic des êtres humains, crime organisé et corruption, cybercriminalité, violence contre les enfants;

- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles⁴.

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe compte maintenant 47 pays membres, des Açores à l'Azerbaïdjan, et de l'Islande à Chypre; son plus nouveau membre, le Monténégro, s'y est joint en mai 2007. Son objectif principal est de promouvoir et défendre le développement démocratique et les droits de la personne, et de tenir les gouvernements responsables de leur comportement dans ces domaines. Mais il favorise en outre très activement la coopération internationale et la coordination des politiques dans un certain nombre d'autres domaines, dont la coopération en matière juridique, l'éducation, la culture, le patrimoine, la protection de l'environnement, les soins de santé, et la cohésion sociale. Il a produit plus de 200 traités et conventions européens, dont beaucoup sont ouverts aux non-membres, dans des domaines comme les droits de la personne, la lutte contre le crime organisé, la prévention de la torture, la protection des données, et la coopération culturelle⁵. Ses principales institutions sont le Comité des Ministres (son organe de décision, qui se compose des ministres des Affaires étrangères des États membres ou de leurs suppléants), l'Assemblée parlementaire, le Commissaire aux droits de l'homme, la Cour européenne des droits de l'homme, et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

L'Assemblée parlementaire compte 636 députés (318 représentants et 318 suppléants), qui sont élus ou désignés par les parlements nationaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe parmi leurs propres députés. Les parlements du Canada, d'Israël et du Mexique ont actuellement le statut d'observateur auprès de l'APCE. Le statut d'invité spécial du Bélarus, qui avait présenté une demande d'adhésion au Conseil de l'Europe en 1993, a été suspendu en janvier 1997 à la suite de l'adoption de sa nouvelle Constitution, qui a été généralement considérée comme non démocratique.

L'Assemblée élit le secrétaire général du Conseil de l'Europe, les juges de la Cour européenne des droits de l'homme et le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil. Elle est consultée sur tous les nouveaux projets de traités internationaux du Conseil, elle exige des comptes de celui-ci et des gouvernements membres, elle effectue des études sur toute une gamme de questions d'intérêt commun pour les Européens, et elle fournit une tribune de débat aux parlementaires nationaux.

L'Assemblée a joué un rôle important dans le processus de démocratisation de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, et elle surveille activement les faits nouveaux dans les pays membres, dont les élections nationales. Elle se réunit quatre fois par année à Strasbourg, et ses commissions se réunissent plus fréquemment. Les débats et les décisions du Conseil et de l'Assemblée sont souvent largement rapportés dans les médias européens.

Le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire rassemblent des politiques – et des décideurs – de pays très divers sur les plans politique, culturel et géographique. Ils

⁴ Site Web du Conseil de l'Europe : http://www.coe.int/T/F/Com/A_propos_COE/. Pour un examen détaillé de l'histoire et du rôle du Conseil, voir Le Conseil de l'Europe, 800 millions d'Européens, dans ce site Web.

⁵ Pour une liste complète des traités du Conseil de l'Europe, voir son site Web : www.coe.int.

constituent ensemble la principale tribune de formation d'une collectivité politique transeuropéenne vouée à la démocratie et aux droits de la personne. L'Assemblée parlementaire exerce en outre des fonctions de surveillance à l'égard de plusieurs grandes organisations internationales, dont l'OCDE, la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce rôle très étendu touchant l'élaboration des politiques internationales ainsi que la promotion et la protection de la démocratie et des droits de la personne font du Conseil et de l'Assemblée un lieu important pour poursuivre et favoriser la participation multilatérale et bilatérale du Canada en Europe⁶.

Le Canada est un observateur auprès du Comité des Ministres, où il a participé activement à un certain nombre de dossiers stratégiques (les autres observateurs étant le Saint-Siège, le Japon, le Mexique et les États-Unis), ainsi que de l'Assemblée parlementaire (où les autres observateurs sont Israël et le Mexique)⁷. Depuis que le Canada a obtenu le statut d'observateur, des délégations de l'Association parlementaire Canada-Europe participent aux quatre parties des sessions annuelles de l'APCE.

B. Aperçu de la quatrième partie de la Session ordinaire de 2008

La session d'automne comportait un ordre des travaux complet⁸ comprenant un grand nombre de sujets soumis à des débats au sein des commissions,⁹ des groupes politiques¹⁰ et de l'Assemblée.¹¹ Le sujet qui a dominé les réunions plénières et des commissions au cours de cette session a été la guerre entre la Géorgie et la Russie. L'Assemblée a passé près d'une journée et demie à débattre selon la procédure d'urgence un rapport rédigé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi), la Commission des questions politiques, la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et la Commission des migrations, des réfugiés et de la population ayant contribué à ce débat. Outre celui-ci, l'Assemblée a tenu un débat sur le « réexamen des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation russe pour des raisons substantielles ».

⁶ Pour plus d'information sur les travaux de l'Assemblée, voir son site Web : <http://assembly.coe.int>.

⁷ Des fonctionnaires canadiens de plusieurs ministères et organismes fédéraux et d'un gouvernement provincial participent annuellement à plus de 20 réunions de commissions, groupes d'experts et comités directeurs du Conseil de l'Europe. Des parlementaires canadiens assistent aux quatre parties de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire, ainsi qu'à des réunions de commissions parlementaires à la BERD, à Londres, et à l'OCDE, à Paris.

⁸ On trouvera l'ordre des travaux à l'adresse suivante :

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc08/FDOC11674.htm>.

⁹ Il existe dix commissions régulières, soit : Questions politiques; Questions juridiques et droits de l'homme; Questions économiques et du développement; Questions sociales, santé et famille; Migrations, réfugiés et population; Culture, science et éducation; Environnement, agriculture et questions territoriales; Égalité des chances pour les femmes et les hommes; Règlement et immunités; Respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe.

¹⁰ Un groupe politique est l'équivalent d'un parti ou caucus parlementaire. Il existe cinq groupes politiques au sein de l'APCE : le Groupe socialiste (SOC); le Groupe du Parti populaire européen (PPE/CD); le Groupe des démocrates européens (GDE); le Groupe du Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR); le Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE).

¹¹ Les débats réguliers de l'Assemblée portent sur un projet de résolution (décision ou déclaration de l'Assemblée) et/ou de recommandation (proposition adressée au Comité des Ministres), ainsi que sur un mémoire explicatif, qui sont rédigés par un rapporteur à l'intention de la commission permanente concernée. Celle-ci adopte – et modifie habituellement – la résolution avant le débat à l'Assemblée. Les débats de l'Assemblée débutent par une déclaration du ou des rapporteurs, suivie des déclarations des représentants des cinq groupes politiques, après quoi ils sont ouverts aux autres intervenants. Ceux-ci doivent s'inscrire d'avance. Les intervenants incapables de participer au débat en raison des limites de temps peuvent présenter leur déclaration par écrit pour la faire intégrer au compte rendu officiel.

La session d'automne a également compris le débat annuel touchant un rapport sur l'OCDE et l'état de l'économie mondiale, établi par la Commission des questions économiques et du développement. Les réunions préparatoires se tiennent au siège de l'OCDE, à Paris, en juin¹². Ce débat annuel est exceptionnel en ce sens que des délégations de pays de l'OCDE qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe (Canada, Japon, Mexique et République de Corée)¹³ sont admises à y participer pleinement et à y voter – d'où le terme débat « élargi ». C'est là, par conséquent, une occasion importante pour les parlementaires canadiens de participer à des discussions internationales sur les affaires économiques mondiales et de contribuer à la supervision parlementaire de

l'OCDE. Le débat est précédé d'une réunion « élargie » de la Commission des questions économiques et du développement, au cours de laquelle le rapport est finalisé. Le Parlement du Canada participe aux réunions à l'OCDE et au débat élargi à Strasbourg depuis nombre d'années. Cette participation a joué un rôle essentiel pour inciter le Parlement à demander le statut d'observateur auprès de l'APCE, lequel lui a été accordé en 1997.

L'Assemblée a tenu des débats réguliers sur les sujets suivants :

- Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente;
- Respect des obligations et engagements de la Bosnie-Herzégovine;
- La situation à Chypre;
- Actualiser l'agenda du Conseil de l'Europe en matière de jeunesse;
- La situation des minorités nationales en Voïvodine et de la minorité ethnique roumaine en Serbie;
- Proposition d'une détention « pré-inculpation » de 42 jours au Royaume-Uni;
- Combattre la violence à l'égard des femmes : pour une convention du Conseil de l'Europe;
- Indicateurs pour les médias dans une démocratie;
- Pour la promotion d'une culture de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation des enseignants;
- Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics.

¹² On trouvera le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale à l'adresse suivante : <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc08/EDOC11687.htm>. La résolution adoptée par l'Assemblée élargie figure par ailleurs à l'adresse suivante :

<http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta08/ERES1629.htm>.

¹³ Parmi les États de l'OCDE qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe, ces quatre pays sont ceux qui envoient régulièrement des délégations au débat élargi; la délégation de la Corée du Sud n'a cependant pas assisté à cette session. Les législateurs des États-Unis n'y assistent normalement pas.

Plusieurs dirigeants politiques européens et autres orateurs invités ont pris la parole devant l'Assemblée :

- M. Lluís Maria De Puig, président de l'Assemblée parlementaire;
- M. Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe;
- M. Jorge Sampaio, haut représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations;
- M. Yavuz Mildon, président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe;
- M. Jorge Pizarro, président du Parlement latino-américain;
- M. Demetris Christofias, président de la République de Chypre;
- M. Frank Belfrage, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Suède, représentant la présidence du Comité des Ministres;
- M. Haris Silajđić, président de la Présidence de Bosnie-Herzégovine;
- M. Mehmet Ali Talat, dirigeant de la communauté chypriote turque;
- M. Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE;
- M^{me} Nyamko Sabuni, ministre de l'Intégration et de l'Égalité entre les sexes, Suède;
- M. Fredrik Reinfeldt, premier ministre de la Suède.

On trouvera des renseignements détaillés sur la session, les transcriptions et les résumés de tous les débats, les rapports discutés, ainsi que les résolutions et recommandations adoptées, sur le site Web de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int/>.

C. Activités canadiennes pendant la session

Les délégués canadiens ont participé activement aux réunions des groupes politiques et des commissions. La délégation a été invitée à un petit déjeuner donné par M. Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe, à l'intention des délégations de l'étranger; les participants ont alors discuté de la situation politique au Canada et dans les autres États qui ont le statut d'observateur, de la contribution apportée par les observateurs au travail de l'organisation et des avantages qu'ils retirent de leur participation, du Sommet de la Francophonie, et de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération avec le Conseil de l'Europe. Les délégués canadiens ont en outre participé à une réunion informelle avec des parlementaires d'autres pays et du personnel du Conseil de l'Europe pour discuter d'un ensemble de questions d'intérêt commun.

Au cours de la réunion « élargie » de la Commission des questions économiques et du développement, le sénateur Prud'homme a proposé des révisions au mémoire explicatif et deux amendements au projet de résolution. La Commission a adopté l'amendement au paragraphe 9 de la résolution, qui avait été proposé afin d'assurer l'inclusion de la souveraineté économique en tant que préoccupation légitime – au même titre que la sécurité nationale –, ce qui contrebalance « la nécessité pour les gouvernements des pays d'accueil de préserver un climat général d'investissement ouvert et transparent¹⁴. »

Avant le débat de l'Assemblée élargie, les délégués canadiens ont participé à une réunion de travail avec M. Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE. Celui-ci en a profité pour les informer des faits nouveaux en cours à l'OCDE, en particulier concernant le nouveau projet sur l'économie politique de la réforme¹⁵, l'élargissement de l'OCDE et le processus d'adhésion de la Russie, de l'Estonie, de la Slovénie, du Chili et d'Israël, ainsi qu'un « engagement renforcé » avec le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. En ce qui touche l'adhésion de la Russie, il a mentionné que la capacité de ce pays de se conformer aux politiques et engagements de l'OCDE ralentirait probablement le processus, et que son conflit avec la Géorgie avait soulevé des préoccupations sérieuses chez les membres de l'OPEP. Il a en outre abordé les aspects économiques des changements climatiques, les migrations en période de récession mondiale, et le Partenariat de l'OCDE pour la gouvernance démocratique. Les délégués canadiens ont axé leurs remarques sur la crise financière mondiale et la crise économique plus générale, et ils ont demandé à M. Gurría d'expliquer la position et les initiatives de l'OCDE touchant celle-ci. Ils ont en outre sollicité les opinions de M. Gurría sur le renforcement possible du partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Le secrétaire général a répondu que les pays de l'OCDE et l'UE auraient davantage intérêt à se concentrer sur les négociations multilatérales touchant le commerce et l'investissement, en particulier le cycle de Doha des négociations commerciales mondiales. Il a par ailleurs fait remarquer que le Canada ne devrait pas attendre de conclure un accord avec l'UE pour éliminer les barrières interprovinciales

¹⁴ On trouvera le texte de la résolution adoptée par l'Assemblée élargie à l'adresse suivante : <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta08/FRES1629.htm>.

¹⁵ Voir, par exemple, le résumé de la présidence du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, tenu à Paris les 15 et 16 mai 2007 – L'innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité, http://www.oecd.org/document/22/0,3343,fr_2649_201185_38605051_1_1_1_1,00.html.

au commerce et à l'investissement. En ce qui concerne le cycle de Doha, il a déclaré espérer que les gouvernements pourraient faire fond sur les progrès considérables déjà accomplis et rapprocher les négociations de leur conclusion. Par comparaison avec d'autres défis plus complexes – les changements climatiques en particulier –, les négociations commerciales mondiales constituent un dossier facile. Il a en outre affirmé que le Canada a, en tant que partie au système, une responsabilité importante l'obligeant à jouer un rôle dans ce processus.

D. Interventions canadiennes dans les débats de l'Assemblée

a. Intervention de l'honorable sénateur Yoine Goldstein dans le débat sur le « projet de Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics »

Le rapport de M. Klass De Vries sur la création d'un instrument juridique international contraignant reconnaissant le droit d'accès général aux documents publics conservés par les pouvoirs publics est un excellent rapport, et je l'en remercie. Il souligne à bon droit le fait que la transparence des pouvoirs publics constitue un élément essentiel d'une bonne gouvernance.

La question de l'accès aux documents officiels a déjà été abordée en Europe. Il existe un excellent document d'information intitulé « L'accès à l'information : un droit fondamental, une norme universelle », qui a été publié en janvier 2006. Différentes études, courriers et commentaires sont venus enrichir le rapport.

Le Canada s'est doté d'une loi sur l'accès à l'information en 1982 et compte parmi les premiers pays à avoir instauré un droit d'accès aux informations détenues par les pouvoirs publics. Si, quelque 25 ans plus tard, la loi canadienne n'est toujours pas parfaite, il n'empêche que nous avons assisté à une évolution des structures gouvernementales et des pratiques de gestion qui appelle d'ailleurs à une révision constante des modalités de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Il y a plus de 10 ans, la Cour suprême du Canada a souligné que la *Loi sur l'accès à l'information* avait pour objet premier de renforcer la démocratie en veillant à ce que les citoyens aient accès à l'information requise pour pouvoir participer pleinement au processus démocratique et à ce que les politiciens et fonctionnaires rendent continuellement compte aux citoyens. Le meilleur moyen d'atteindre cet objectif consiste à élargir le plus possible le nombre d'organismes assujettis aux exigences de l'accès à l'information.

D'abord, je propose que tout organisme financé par des crédits publics ou contrôlé par les pouvoirs publics soit assujetti aux exigences de divulgation. Ensuite, je propose que toutes les activités de ces institutions soient assujetties aux exigences de divulgation et que les exceptions prévues pour des raisons de sécurité publique soient le plus possible limitées. En troisième lieu, il importe que l'information soit fournie dans un délai raisonnable. J'ai constaté que les auteurs du rapport ont éprouvé des difficultés avec cette question et choisi de ne pas imposer de délai par crainte que les pouvoirs publics n'appliquent à la lettre cette disposition dans tous les cas, ce qui créerait de facto un

délaï fixe. Mais, sauf votre respect, il y a moyen de contourner l'obstacle en déterminant une quatrième exigence.

Il s'agit de la nomination d'un responsable, indépendant du gouvernement, comptable uniquement au Parlement, qui serait chargé de présenter un rapport annuel, de nature statistique, dans lequel figureraient non seulement le nombre de questions adressées aux organismes assujettis aux exigences de divulgation, mais encore le nombre de réponses données par eux et le délaï moyen de réponse. Le public pourrait ainsi juger ce qu'il en est et critiquer les coupables en cas de délaï trop longs.

J'ai une cinquième et dernière proposition à faire : compte tenu de l'émergence de nouvelles méthodes de communication électronique, la Convention devrait exiger que les fonctionnaires justifient leurs décisions et conservent des archives. Le droit d'accès aux archives ne sert à rien si aucun document n'a été initialement créé ou si les documents créés ont été supprimés. La transparence est devenue la marque essentielle de la démocratie, et la Convention renforcerait la démocratie et la transparence gouvernementale en adoptant pareille exigence.

Il ne me reste que 30 secondes, et je voudrais soulever une question qui aurait dû l'être il y a longtemps. Toutes les questions qui concernent les femmes, leurs droits et leurs intérêts sont presque toujours renvoyées au vendredi, lorsque nombre de délégués ne sont plus là. Mes collègues canadiens prient les dirigeants de cette institution de mettre fin à cette pratique¹⁶.

b. Mémoire de l'honorable sénateur Yoine Goldstein relativement au débat sur la question d'« actualiser l'agenda du Conseil de l'Europe en matière de jeunesse »

Permettez-moi tout d'abord de féliciter le rapporteur, M. André Schneider, et ses collègues de leur excellent travail de production d'un rapport, d'un projet de résolution, de projets de recommandations et d'un mémoire explicatif sur la question d'actualiser l'agenda du Conseil de l'Europe en matière de jeunesse.

Le dramaturge anglais George Bernard Shaw a dit que la jeunesse est une chose magnifique, mais que c'est un crime de la gaspiller sur les jeunes. Il y a cent ans, le sentiment de M. Shaw sonnait clair. Mais, aujourd'hui, il sonne creux. Les jeunes en Europe et partout ailleurs représentent à la fois un élément éloquent des espoirs et des aspirations de nos pays, et des problèmes importants pour ceux-ci. Cette dichotomie présente cependant de grandes possibilités, tant pour notre génération que pour la leur.

Dix-huit pour cent de la population mondiale est âgée d'entre 15 et 24 ans, mais elle représente 25 % au moins de la population active. Le rapport souligne principalement le besoin de créer des stratégies novatrices qui donneront à nos jeunes les outils dont ils ont besoin pour effectuer avec succès la transition à l'âge adulte avec la confiance et la certitude dont ils auront besoin pour devenir des adultes pleinement responsables et sensibles. Il s'agit là d'un défi énorme, qui pèse sur eux, et sur nous.

¹⁶ Compte rendu de la Session ordinaire de 2008 (quatrième partie), trente-sixième séance, le vendredi 3 octobre 2008 à 10 h, <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/Records/2008/F/0810031000F.htm>.

Les jeunes recherchent leur propre espace dans le discours public, dans diverses institutions, dans le processus politique et, en particulier, dans les centres décisionnels de nos démocraties. L'arène politique doit être considérée comme un lieu approprié et ouvert pour répondre au désir des jeunes d'influer sur le cours de leur vie et de celle des collectivités où ils vivent.

Cela signifie que la structure politique doit être activement réceptive à leurs besoins, et non pas seulement les recevoir passivement. La structure politique, dont les gouvernements et, en particulier, les partis politiques, doit se rapprocher de nos jeunes et les faire participer sur le plan tant de l'intellect que des sentiments. Nous devons leur ménager un espace particulier où ils puissent s'exprimer librement, afin qu'ils sentent qu'ils ont non seulement un intérêt dans l'orientation du corps politique, mais aussi la capacité d'influer sur cette orientation et de la modeler. Il nous appartient, à nous, les dirigeants actuels, de leur montrer la voie, de leur procurer cet espace et de leur donner le temps de grandir et de faire leurs propres erreurs.

Permettez-moi de vous donner un seul exemple : ma propre formation politique, le Parti libéral du Canada, a créé une aile jeunesse qui est exigée par sa constitution et dont l'autonomie est garantie. La constitution du Parti libéral garantit qu'au moins le tiers des délégués à tout congrès auront moins de 25 ans, ce qui assure aux jeunes voix au chapitre dans la création et l'élaboration des politiques. Pour atteindre ce groupe, il faut utiliser des moyens compatibles avec les technologies de communication et d'information actuelles, tels que les blogues et les interfaces comme Facebook et les autres technologies d'Internet.

L'institutionnalisation de la place des jeunes par le Parti libéral assure leur participation au processus. Mais d'autres organisations de la société civile doivent aussi institutionnaliser la participation des jeunes pour leur permettre de fonctionner efficacement au sein de la société. Les universités sont un tremplin naturel pour leur contribution au progrès social, mais les jeunes ne vont pas tous à l'université. D'autres institutions, comme les syndicats et les ONG jeunesse, doivent aussi encourager leur mobilisation.

Nous savons que, en faisant cause commune, les jeunes peuvent susciter des changements. Nous nous rappelons tous quand des milliers d'étudiants ont marché sur Washington, se sont battus pour la justice et l'égalité des droits et ont eu gain de cause. Il incombe donc à toutes nos institutions de soutenir et encourager les jeunes, de les faire participer avec respect en tant qu'intervenants légitimes et de tirer parti de leur ardent désir de changement en agissant non pas simplement pour eux, mais avec eux.

Comme l'a si bien dit la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean : « Plus que jamais, nos jeunes sont non seulement la promesse d'un meilleur avenir, mais aussi la richesse de notre présent¹⁷. »

Respectueusement soumis,

¹⁷ Compte rendu de la Session ordinaire de 2008 (quatrième partie), trente-troisième séance, le mercredi 1^{er} octobre à 15 h, addendum 2, <http://assembly.coe.int/Main.asp?link=/Documents/Records/2008/E/0810011500AD2E.htm>.

L'honorable Yoine Goldstein, sénateur
Association parlementaire Canada-Europe

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	I. Mission parlementaire au pays devant succéder à la présidence du Conseil de l'Union européenne II. Quatrième partie de la Session ordinaire de 2008 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
DESTINATION	Prague, République tchèque et Strasbourg, France
DATES	25 septembre au 3 octobre 2008
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Yoine Goldstein, sénateur L'hon. Marcel Prud'homme, c.p., sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Philippe Méla, secrétaire M. Marcus Pistor, conseiller
TRANSPORT	29 765, 85 \$
HÉBERGEMENT	8 291, 95 \$
HOSPITALITÉ	666, 44 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 563, 02 \$
CADEAUX OFFICIELS	439, 70 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	296, 05 \$
TOTAL	43 023, 01 \$